

* * * * *

* * * * *

* * * * *

* * * * *

AAON N° 019 / SImAU/DG/DO/DAF/DMA/RA du 22/08/2025

ffres fait suite au Plan de Passatio
Société Immobilière et d'Aménager
et d'Aménagement Urbain (SimAU)
en charge du Développement Durab
ux et économiques. Au titre des co
objet de construction d'une aire de jeu

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés adopté par le Conseil d'Administration de la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SI mAU), le 22 novembre 2024.
2. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SI mAU) est mandatée par le Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT) pour conduire le programme 20 000 logements sociaux et économiques. Au titre des composantes du programme sur le site de Ouèdo, il est prévu le projet de construction d'une aire de jeux moderne.

Conçu pour enrichir la vie des résidents et attirer les visiteurs, cet espace polyvalent offre des installations modernes favorisant le sport, les échanges et la convivialité. Il vise à améliorer le cadre de vie de la population de la Nouvelle Cité de Ouèdo afin de répondre à une volonté forte de promouvoir l'épanouissement de la jeunesse et de renforcer les équipements collectifs de proximité.

Le projet s'intègre harmonieusement dans ce cadre urbain, en renforçant l'attractivité du quartier et en contribuant à la qualité de vie des résidents. L'aire de jeux devient ainsi un véritable lieu de rassemblement, où sport et interaction sociale se mêlent pour dynamiser la vie quotidienne de la communauté.

3. A cet effet, la SImAU, sollicite des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **Travaux de construction d'une aire de jeux moderne à Ouèdo en lot unique.**
4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) **Pour les anciennes entreprises**
 - ✓ **Capacité technique et expériences :**
 - Être une entreprise spécialisée dans les domaines du Génie Civil, des Bâtiments et Travaux Publics, justifié par le Registre de Commerce ou les statuts ;

SECTION 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) justifié par le formulaire ANT2, daté, signé et cacheté ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des dix (10) dernières années (2015 à 2024) au moins **un (01) marché de travaux similaires d'un montant minimum en francs CFA de quatre cent millions (400 000 000) ou de deux (02) marchés similaires d'un montant minimum chacun en francs CFA de deux cent millions (200 000 000).**

Ces expériences doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution assorties de leur contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Seuls les montants hors TVA des marchés réalisés seront considérés pour déterminer le volume des travaux exécutés.

Ces marchés devront être exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel. Les travaux de ces marchés doivent être similaires aux travaux concernés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans les cahiers des clauses techniques.

- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- ✓ **Capacité financière :**
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) au moins égal à un montant **en francs CFA de six cent millions (600 000 000)**, conformément aux exigences du critère 3.2 du tableau des critères de qualification et justifié par les états financiers établis dans les formes par l'annexe A-3-2 ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **cent soixante-douze millions (172 000 000) francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

✓ Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans les domaines du Génie Civil, des Bâtiments et Travaux Publics, justifié par le Registre de Commerce ou les statuts ;
- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des années d'existence justifiés par le formulaire ANT2, daté, signé et cacheté ;
- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

✓ Capacité financière :



Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom right corner.

SECTION 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **cent soixante-douze millions (172 000 000) francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;
- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ;
- Fournir une assurance des risques professionnels en original d'une institution d'assurance agréée en République du Bénin d'un montant minimum égal à **six cent soixante millions (660 000 000) francs CFA**.

Voir le Dossier d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est fixé à **sept (07) mois**.
6. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres Ouvert National (AOON) telle que définie par les Procédures de Passation des Marchés adoptées par le Conseil d'Administration de la SImAU.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents gratuitement ou peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de **trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA** au Secrétariat de la SImAU, Tél (+229) 01-21-31-54-01, courriel: procurement@simaubenin.com; Immeuble NSIA Assurance à Cotonou tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (GMT +1) à compter de 22/09/2025.

Le paiement se fera par virement ou dépôt sur le compte **ECOBANK** de la SImAU (N° de compte **BJ062 01001 110430260001 75**) avec en objet : **"ACHAT DAO AIRE DE JEUX MODERNE OUEDO"**

Le Dossier d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés contre la remise du justificatif de paiement. Dès lors, ces derniers auront accès à l'ensemble du dossier en ligne sur un Data room, dossier SharePoint partagé.

8. Une réunion préparatoire avec l'ensemble des candidats intéressés aura lieu par visioconférence suivant un lien Microsoft Team qui sera communiqué ultérieurement, le 03/09/2025 à partir de 10 heures (GMT+1). Une visite groupée du site des travaux sera organisée par la SImAU, le 04/09/2025 à 10h00 (GMT+1). Le point de rassemblement des participants à cette visite sera précisé au cours de la réunion préparatoire.
9. Les offres devront être rédigées en langue française et transmises **exclusivement en version électronique** (dépôt en ligne uniquement sur le Data room dédié à cet effet) au plus tard le 23/09/2025 à **10 heures (GMT+1)**.
10. La version numérique devra comprendre l'ensemble des fichiers modifiables des DQE et BPU en Excel remplis et PDF.
11. Les offres qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées.
12. L'ouverture des plis aura lieu le **même jour**, soit le 23/09/2025 à **10 heures 30 mn (GMT+1)** dans la salle de réunion de la SImAU, 5^{ème} étage de l'Immeuble NSIA, 1066 Boulevard Saint Michel, face au Centre de Promotion Artisanale (CPA), Quartier Gbégamey Cotonou – Bénin. Les soumissionnaires qui le désirent sont invités à y assister par visioconférence.

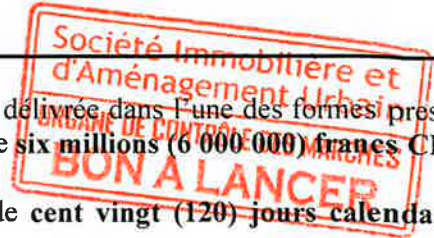
SECTION 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée dans l'une des formes prescrites par l'IC 20.2 des Instructions aux candidats d'un montant de ~~six millions (6 000 000) francs CFA.~~ **6 millions (6 000 000) francs CFA.**
14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ~~cent vingt (120) jours calendaires~~ à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le **22/08/2025**

Pour l'Autorité Contractante
Le Directeur des Marchés et
Approvisionnements p. i,


Fabrice HOUEDE



Handwritten signature in blue ink